

Philippe GEORGE, **Art et histoire au temps de Charles le Téméraire. « L'ymage d'or » du duc de Bourgogne à Liège (1467-1471)**, Turnhout, Brepols, 2022 ; 1 vol. in-4°, 136 pp., [145] ill. ISBN : 978-2-503-59542-9. Prix non communiqué.

Durant le troisième quart du XV^e siècle, la principauté épiscopale de Liège est aspirée dans la sphère d'hégémonie de l'État bourguignon. Un prince-évêque client du duc, depuis 1456, et l'avouerie conférée en 1465 à Charles, d'abord héritier puis duc de Bourgogne, en témoignent (p. 11 et 111). Mais plusieurs révoltes des sujets liégeois et des agressions sur les terres ducales, entraînent quatre campagnes militaires successives contre les rebelles. Entre la troisième (1467) et la quatrième (1468) de ces campagnes, le duc Charles le Téméraire (ou le Hardi) commande à l'orfèvre Gérard Loyet un reliquaire d'une rare qualité artistique, pesant cinq kilos d'or et d'argent doré. Le duc, portant la Toison d'or, est représenté en armure, à genoux sur un coussin, gantelets et salade posés au sol. Il tient en ses mains une boîte-reliquaire contenant des restes humains (un métacarpien, os de la paume précédant les phalanges du doigt, censé être celui de saint Lambert, patron de l'Église et de la terre de Liège). Derrière lui, debout, se dresse saint Georges, lui tenant l'épaule de la main gauche en geste de présentation, et soulevant de la main droite la salade qu'il tenait encore en tête. Le saint porte une armure archaïsante, censée rappeler l'Antiquité, et un dragon tourne autour de ses pieds. Sur le socle, la devise de Charles, les lettres C et M réunis par des *lacs* (indiquant son mariage avec Marguerite d'York), et le *fusil* de Bourgogne, en gravure au pointillé. Contrairement à la tradition qui voyait dans cet objet un geste expiatoire de la part du Téméraire, il s'agit bien d'un geste d'action de grâce de celui-ci, remerciant saint Lambert pour ses victoires et pour sa prise de possession du pays de Liège ; en même temps, le don de l'objet à la cathédrale Saint-Lambert est un geste d'affirmation politique particulièrement fort (p. 112-114 et 128). Le duc ne demande pas pardon ; il remercie et il s'impose. Légitimé par saint Lambert, il est le vrai maître de Liège. Commandé avant le mariage ducal du 3 juillet 1468 et avant le sac de Liège du 3 novembre 1468, consécutif à la quatrième campagne militaire, mais après les victoires de 1465-1467 (le premier paiement date en effet de décembre 1467), l'ex-voto reliquaire ne sera offert qu'en février 1471 mais garde pleinement sa signification politique initiale.

En tant que conservateur du Trésor de la cathédrale de Liège, Ph. George a vécu « plus de quarante ans » dans la proximité de cette œuvre (p. 7). Il livre ici le résultat de son expérience, tant en termes d'étude que de conservation, et rend justice avec beaucoup de modestie au travail de ses prédécesseurs et contemporains, dont Hugo Van der Velden, sur le reliquaire (p. 7, 73, 104, 117, 131-134). S'il ambitionne une « synthèse critique des découvertes » dans un « dossier interdisciplinaire très complexe » (p. 7), le propos se situe « en histoire de l'art et pour le grand public » (p. 11 n. 20), ce qui confère à l'ouvrage un caractère quelque peu hybride. Sur le plan matériel, celui-ci est riche de quelques 145 illustrations (on notera en particulier de nombreux détails du reliquaire), toutefois non numérotées et sans renvoi depuis le texte, et dont quelques-unes sont malheureusement floues. De nombreuses références sont fournies en notes, seules quelques-unes étant reprises en bibliographie (p. 131-132), mais dans plusieurs cas, une adresse url tient lieu de signalement bibliographique (p. ex. p. 15 n. 28 ou p. 79 n. 209). Outre ces travaux, plusieurs articles de G. Docquier sur l'aspect visuel et matériel des colliers de la Toison d'or auraient pu également être mis à profit. Sur le fond, l'auteur n'échappe pas toujours à une forme de victimisation liégeoise et parfois de misérabilisme (p. 13, 15, 70-71, 104, 111 n. 280, 127 n. 314, 130), hérités d'une longue tradition (cf. p. 109 n. 268, p. 120, p. 127 n. 314), alors même qu'il rejette avec force la lecture du reliquaire comme geste expiatoire et qu'il est conscient que le sort de Liège dans les années 1466-68 n'a rien d'unique et ne peut être réduit à une obsession malsaine du duc Charles ni à

une menace unilatérale de l'État bourguignon sur la terre de saint Lambert. Ce sort doit se comprendre à la fois dans le cadre de l'antagonisme séculaire entre Liège et Brabant (p. 127 n. 313) et dans celui de l'affirmation hégémonique bourguignonne et des moyens politiques qu'elle suppose (p. 114, 128). Sur un autre point, l'interprétation de la relique, tenue par l'effigie du duc, comme « un objet d'investiture vassalique » reçu du saint lui-même (p. 113) est insuffisamment étayée. Par contre, l'hypothèse que le duc ait, de manière surabondante, souhaité placer son mariage sous la protection de Lambert, non seulement patron de la principauté liégeoise mais aussi protecteur de la fidélité conjugale (p. 109-110), est intéressante ; cette intention se serait dès lors ajoutée à partir de 1468 (mariage en juillet) à l'intention, politique, première (commande en 1467).

Après deux premiers chapitres résumant le contexte politique du règne du Téméraire et offrant un panorama de l'histoire de l'art depuis le tournant du XV^e siècle (p. 9-71), que d'aucuns trouveront tantôt assez décousus, tantôt très encyclopédiques, le chapitre III, entrecoupé de dix encarts (relatifs à l'emblématique bourguignonne, aux données techniques du reliquaire, à l'iconographie de saint Georges, à la technique de l'émail sur ronde-bosse, et à plusieurs objets d'orfèvrerie) traite du reliquaire proprement dit (p. 72-124)¹. Il y est décrit, analysé et contextualisé (cf. *supra*). Il s'agit du seul ex-voto subsistant offert à un sanctuaire par le duc Charles (au moins sept autres ex-voto en or ont été répertoriés mais sont perdus). On notera que saint Georges est doté des mêmes traits de visage que le duc, faisant du groupe sculpté un véritable double portrait, et que les deux personnages se trouvent aussi, dans une posture similaire, dans une miniature du *Livre de prières* de Charles (aujourd'hui au J. Paul Getty Museum, ms 37, fol. 1r, cité p. 92). L'œuvre a été démontée et réparée en 1856 (p. 117, 119), puis démontée, restaurée et examinée à l'IRPA en 1980 et 1992 (p. 77, 119). En 2001, l'ouverture de la boîte-reliquaire a permis la découverte de l'ossement et d'une authentique, d'une écriture pouvant remonter au XV^e siècle (p. 78). Le coussin a été remplacé en 2007 par une réplique ; l'original étant conservé à part, et un de ses glands remplacés (p. 78 n. 207, p. 118-119, 124). Diverses vis ou soudures ont été remplacées (p. 120). Des éléments manquants ont été restitués sous la responsabilité de l'A. : les éperons (p. 83, 120, 124) et l'épée du duc (p. 124), une boule décorative de son casque (p. 120-121), la boucle d'attache d'un de ses gantelets (p. 83, 120), et la targe de saint Georges (p. 124) ; ils n'apparaissent toutefois pas sur les illustrations sauf, sur certaines, l'épée. L'écu ducal, sur le côté gauche du socle, a également été restitué (p. 77, 124). Manquent toujours la partie arrière du collier de la Toison d'or de Charles (p. 81 n. 219, p. 120) et la lance et l'étendard de saint Georges, et peut-être ses gantelets (p. 83, 91, et 119 n. 304 *in fine*).

Les carnations des mains et des visages ne sont pas d'origine : elles ont été peintes au XVIII^e puis au XIX^e siècle (p. 89, 117, 119). Se pourrait-il qu'elles aient été originellement émaillées, comme les carnations en émail blanc des œuvres citées à titre de parallèles artistiques (p. 98-99, 102-104) ? La question ne semble pas envisagée, mais serait cohérente avec l'hypothèse, rapportée par l'A., selon laquelle le duc aurait porté un vêtement armorié, dont l'émail se serait perdu (p. 81, cf. le modelé des manches reproduisant le tissu, ill. p. 72, 77-78, 90, 105 ; *contra* p. 91 : suggestion d'une cotte sous forme de pièce indépendante perdue). Autre question : l'A. signale que la cote d'un extrait édité par H. Van der Velden ne correspond pas au document (p. 99 n. 245) ; reste à retrouver l'original. Enfin, l'A. fait observer la rose blanche sur le casque du saint (p. 99-100) : serait-ce une allusion à la rose blanche de la maison d'York, idoine portée par saint Georges, et donc un sens politique supplémentaire du reliquaire, permettant à Charles de s'affirmer non seulement comme maître de Liège mais aussi, en ayant épousé la sœur, comme allié du puissant roi d'Angleterre (malgré la situation difficile de ce dernier depuis octobre 1470, exilé dans les Pays-Bas et ne reprenant le contrôle de son royaume qu'en mars-mai 1471, soit après le don du reliquaire) ?

Éric BOUSMAR, Bruxelles/Louvain-la-Neuve

¹ Une première version de ce chapitre, parfois reprise mot à mot, figure dans J.-L. KUPPER et Ph. GEORGE, *Charles le Téméraire : de la violence et du sacré*, Liège, Editions du Perron, 2007.